

27. Janvier 2010

---

2010-02 **Actualités dans les domaines Formation professionnelle,  
Orientation professionnelle, universitaire et de carrière, Marché du travail**

---

<b>Contenu</b>	<b>POLITIQUE DE FORMATION</b>	1. CDIP: procédure d'audition relative aux standards de formation 2. L'OFFT poursuit la campagne pour la formation professionnelle 3. GE: loi pour augmenter les CFC dans la santé et le social
	<b>TRANSITIONS</b>	4. LU: informations concernant les transitions I et II
	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE</b>	5. Stages dans le social: mieux respecter les conditions d'accès 6. Créer un millier de places d'apprentissage en informatique 7. VD: nouvelle loi sur la formation professionnelle mise en oeuvre 8. TI: premières prestations du Fonds en faveur de la formation professionnelle 9. Remontées mécaniques: nouvelles ordonnances 10. Praticien-ne sur bois AFP: ordonnance en consultation 11. Assistant-e en pharmacie CFC: proposition de modification et procédure d'audition
	<b>HAUTES ÉCOLES</b>	12. HES-SO: favoriser l'envol des futurs ingénieurs
	<b>FORMATION CONTINUE</b>	13. Formation continue en Allemagne: contrôles accrus
	<b>PREMIER MARCHÉ DU TRAVAIL</b>	14. Travail intérimaire en hausse 15. Besoin de réforme malgré une bonne résistance à la crise 16. Davantage de travailleurs étrangers en 2009
	<b>GROUPES DÉTERMINÉS DE DEMANDEURS D'EMPLOI</b>	17. Assurance-chômage: Commission du Conseil des Etats opposée à une réduction des prestations 18. Genève inaugure les Matinales du créateur d'entreprise
	<b>AMÉNAGEMENT DU TRAVAIL / SATISFACTION AU TRAVAIL</b>	19. Les employés suisses se sentent prêts à affronter la globalisation 20. Les employés de banque romands et tessinois mieux représentés
	<b>PUBLICATIONS ET OFFRES EN LIGNE</b>	21. Choix professionnel et apprentissage 22. Le handicap a plusieurs visages
	<b>DIVERS</b>	23. Formations pour les praticiens de la formation professionnelle
	<b>ANNONCES</b>	voir page 2

**POLITIQUE DE FORMATION****1. CDIP: procédure d'audition relative aux standards de formation**

(kh) La CDIP a publié ce lundi 25 janvier les standards relatifs aux objectifs nationaux de formation pour la scolarité obligatoire, plus précisément la langue de scolarisation, les langues étrangères, les mathématiques et les sciences naturelles. Jusqu'à l'été 2010, les propositions présentées font l'objet d'une procédure d'audition auprès des départements cantonaux de l'éducation et des associations et organisations faïtières intéressées. En outre, la CDIP invite les milieux spécialisés (écoles subséquentes et offices de la formation professionnelle compris) à discuter les propositions à l'occasion d'auditions. Tous les milieux consultés donneront ensuite leur avis par écrit jusqu'à fin juillet 2010. La brochure "Moi je sais" répond aux questions essentielles sur les standards de formation.  
Communiqué de presse

**2. L'OFFT poursuit la campagne pour la formation professionnelle**

(Kn) La campagne publicitaire Formation professionnelle plus conduite par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) au cours des trois années écoulées avait pour but de sensibiliser un public large. Selon une analyse de la Haute école de gestion d'Olten, la campagne mérite de bonnes notes. Les chercheurs constatent cependant un manque de connaissances et des idées préconçues chez les jeunes, leurs parents et dans leur environnement scolaire. La direction de l'OFFT a donc décidé de poursuivre la campagne de 2010 à 2012 et de mettre l'accent sur les jeunes et leur environnement.

**3. GE: loi pour augmenter les CFC dans la santé et le social**

(jf) Le 3 décembre 2009, le Parlement genevois a adopté la loi sur l'augmentation des certificats fédéraux de capacité (CFC) dans le domaine de la santé et du social, petite enfance comprise. A terme, les associations et institutions qui recevront des subventions publiques devront s'engager davantage dans la formation.  
Voir le rapport de la Commission de l'enseignement, de l'éducation et de la culture.  
Pour plus d'information: Grégoire Evéquoz, directeur général de l'OFPC, 022 388 44 25, gregoire.evequoz@etat.ge.ch

**TRANSITIONS****4. LU: informations concernant les transitions I et II**

(kh) Le Département de l'éducation et de la culture du canton de Lucerne présente sous un nouveau nom - "Startklar" - les activités entreprises à la charnière entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle afin de venir en aide aux jeunes qui n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage. Après les vacances de Pâques,

Aux abonné-e-s à la lettre d'information

Vous trouverez sur notre site internet [www.panorama.ch](http://www.panorama.ch) l'état actuel du calendrier des manifestations.

La rédaction

Annnonce

**Journée DEFI - 18 mars 2010 - Difficultés d'accès aux formations initiales en 2 ans (AFP)**

La journée DEFI (Difficultés d'Entrée en Formation et Insertion), organisée par l'Association vaudoise des psychologues en orientation (AVPO), traitera notamment des formations initiales de 2 ans.

**QUELLES PISTES ET SOLUTIONS**

pour les jeunes en grandes difficultés scolaires qui s'y voient refuser l'accès? Lieu: HEIG-VD, Yverdon.  
Inscriptions: [avpo.defi@gmail.com](mailto:avpo.defi@gmail.com) ou 079 715 16 65.  
Voir présentation détaillée

les élèves alors sans solution seront annoncés au dispositif "Startklar" par les enseignants chargés des classes de 9e année. Flyer (en allemand)

Concernant la transition II, de la formation professionnelle au monde du travail, l'Office cantonal d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière a édité une brochure intitulée "Lehre - und dann?" qui sera distribuée dans toutes les classes terminales des écoles professionnelles.

**FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE****5. Stages dans le social: mieux respecter les conditions d'accès**

(Kn) Bien que les conditions d'accès à la formation d'assistant-e socio-éducatif/ive CFC ne requièrent ni un stage préalable ni un âge minimum de 18 ans, de nombreuses entreprises continuent à s'en tenir aux critères de recrutement qui s'appliquaient à l'époque aux formations en relation avec la petite enfance, les personnes âgées et les personnes handicapées. L'association faïtière Savoir Social juge très problématique cette manière de recruter les apprenti-e-s et publie une recommandation à ce sujet. Les jeunes qui ont les aptitudes requises doivent pouvoir entrer en formation professionnelle directement après la scolarité obligatoire.  
Communiqué de presse

**6. Créer un millier de places d'apprentissage en informatique**

(kh) L'association faïtière de l'informatique et des télécommunications ICT Switzerland lance un programme destiné à renforcer la formation professionnelle en informatique. Une organisation du monde du travail reconnue par l'OFFT

devrait être constituée jusqu'à fin 2010. Avec le soutien financier d'une fondation, il devrait être possible de créer un millier de nouvelles places d'apprentissage dans le secteur des TIC d'ici à 2015 et de garantir durablement une formation continue reconnue sur tout le territoire suisse.  
Communiqué de presse

#### 7. VD: nouvelle loi sur la formation professionnelle mise en oeuvre

(jf) Quelques mois après l'entrée en vigueur, le 1er août 2009, de la nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle (LVFPr), la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) a adressé en décembre une lettre d'information aux entreprises formatrices. La publication présente la nouvelle structure de la DGEP et l'organisation de la surveillance de l'apprentissage. Elle aborde les questions les plus fréquemment posées comme celle du remboursement des frais professionnels de l'apprenti.

La mise en oeuvre de la Fondation en faveur de la formation professionnelle commencera le 1er août 2010. Le but de cette fondation est de répartir entre toutes les entreprises du canton les coûts de la formation professionnelle jusqu'à présent à la charge des seules entreprises formatrices.

#### 8. TI: premières prestations du Fonds en faveur de la formation professionnelle

(jf) Le 14 janvier, la Commission tripartite du Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle a approuvé l'attribution des premières contributions aux cours interentreprises. Les montants alloués sont destinés à couvrir les frais supportés jusqu'à présent par les entreprises formatrices. Le fonds cantonal est alimenté par les cotisations des entreprises actives au Tessin, via la caisse de compensation. Il a pour but de prendre en charge les dépenses non couvertes par le canton ou par la Confédération.

Communiqué de presse (italien)

#### 9. Remontées mécaniques: nouvelles ordonnances

(jf) Edictées le 18 décembre 2009, les nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle initiale de mécatronicien-ne de remontées mécaniques CFC et d'employé-e de remontées mécaniques AFP entreront en vigueur le 1er février 2010. Elles remplacent les ordonnances du 9 décembre 2005. Les versions électroniques seront disponibles dans quelques semaines sur le site Internet de l'OFFT. Quant aux plans de formation révisés, ils pourront être consultés dans le courant de février 2010 sur le site des Remontées mécaniques suisses.

#### 10. Praticien-ne sur bois AFP: ordonnance formation en consultation

(jf) L'OFFT vient d'ouvrir la consultation au sujet

de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de praticien-ne sur bois AFP. Délai de réponse: 15 avril 2010.

Les documents peuvent être téléchargés ici. L'aide-mémoire édité par le CSFO donne des informations générales sur les formations de deux ans.

#### 11. Assistant-e en pharmacie CFC: proposition de modification et procédure d'audition

(jf) L'OFFT vient d'ouvrir une procédure d'audition au sujet d'une modification à apporter dans l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant-e en pharmacie CFC. Le comité de Pharmasuisse a décidé l'année dernière de demander la suppression des connaissances nécessaires à la remise de substances particulièrement dangereuses (art. 7, al. 3, let. f de l'ordonnance du 14 décembre 2006). La version remaniée de l'ordonnance peut être téléchargée ici. Sans réponse des cantons jusqu'au 12 mars 2010, l'OFFT considérera qu'ils acceptent cette modification.

### HAUTES ÉCOLES

#### 12. HES-SO: favoriser l'envol des futurs ingénieurs

(jf) La Haute école spécialisée (HES-SO) mène une nouvelle campagne d'affichage dans les principales villes de Suisse romande. Basée sur le slogan "Et s'il manquait quelque chose?" et l'image de pilotes faisant voler des avions en papier, la campagne vise à faire connaître les filières en ingénierie et architecture.

Par ailleurs, le Forum ingénierie et architecture HES-SO, destiné à faire se rencontrer futurs diplômés et employeurs potentiels, se déroulera cette année les 25 et 26 mars à Lausanne dans le cadre du Salon des étudiants, grand rendez-vous du recrutement auquel pourront participer quelque 750 étudiants de la HES-SO.

### FORMATION CONTINUE

#### 13. Formation continue en Allemagne: contrôles accrus

(Kn) Dans un souci de mieux planifier, piloter et réaliser la formation continue de leurs collaborateurs, les entreprises allemandes attachent toujours plus d'importance au contrôle du rendement des cours. Tel est le résultat d'une étude de l'Institut fédéral de la formation professionnelle (deutsches Bundesinstitut für Berufsbildung BIBB). Environ une entreprise sur deux applique des mesures de contrôle sur le rendement de la formation continue. Plus l'entreprise est importante, plus la probabilité qu'elle introduise un dispositif de contrôle augmente. De nombreuses petites entreprises aussi appliquent au moins une partie des mesures de contrôle et ont un intérêt encore plus marqué

que les grandes entreprises à chiffrer tant les coûts que les bénéfices de la formation continue.

## PREMIER MARCHÉ DU TRAVAIL

### 14. Travail intérimaire en hausse

(pf) Dans son [rapport 2009](#), l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE) dénombre en Suisse plus de 77'000 postes de travail en équivalent plein temps, occupés par des travailleurs intérimaires. Cela représente près de 2,4% de l'emploi national, alors que cette proportion se montait à environ 1,6% en 2004 et à 0,5% en 1993. Le rapport de l'ORTE fournit d'intéressantes comparaisons entre cantons romands sur l'évolution de l'emploi intérimaire, tout en se référant à des données à l'échelon national.

### 15. Besoin de réforme malgré une bonne résistance à la crise

(jli) Selon le dernier rapport de l'OCDE publié le 15 janvier 2010, la Suisse a jusqu'ici mieux résisté à la crise financière que d'autres pays. Si le rapport reconnaît la pertinence des mesures de stabilisation, il souligne le besoin de réforme pour consolider la relance. Il conviendrait notamment d'étudier des mesures favorisant la réintégration rapide des chômeurs dans la vie active. L'OCDE recommande en outre d'augmenter la productivité du travail afin d'assurer la croissance à long terme de l'économie suisse et de maintenir le niveau de vie élevé.

[Communiqué de presse](#)

### 16. Davantage de travailleurs étrangers en 2009

(jli) Au 2e trimestre 2009, 974'000 étrangers et étrangères, titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement, travaillaient en Suisse. C'est ce qui ressort des résultats de l'enquête suisse sur la population active 2009 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). On observe une hausse de 5% par rapport à l'année précédente et une nette augmentation du nombre des personnes actives de nationalité allemande, française et portugaise. Les étrangers présentaient un taux de sans-emploi (7,2%) plus de deux fois supérieur à celui des Suisses (3,1%). Ils sont en outre plus fréquemment touchés par le chômage de longue durée.

[Communiqué de presse](#)

## GROUPES DÉTERMINÉS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

### 17. Assurance-chômage: Commission du Conseil des Etats opposée à une réduction des prestations

(jli) Dans sa séance du 19 janvier 2010, la commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil des Etats a recommandé au plénum de s'en tenir pour

l'essentiel à sa propre version de la 4e révision de l'assurance-chômage. Elle n'a pas voulu aller aussi loin que le Conseil national. Elle rejette une réduction échelonnée des indemnités journalières. En outre, les jeunes de moins de 30 ans devraient toujours avoir droit à 400 jours d'indemnités. Quant aux étudiants qui ne trouvent pas d'emploi au terme de leur formation, ils ne devraient pas subir un délai de carence prolongé. Pour les jeunes de moins de 25 ans, en revanche, la commission a voté en faveur d'une réduction de leurs indemnités de 400 à 200 jours.

[Communiqué de presse](#)

### 18. Genève inaugure les Matinales du créateur d'entreprise

(jf) Ce 21 janvier, la Cité des métiers et de la formation Genève a inauguré une nouvelle prestation sous la forme d'une série d'ateliers baptisés "Les matinales des créateurs d'entreprise". Organisés par le Service de la promotion économique du canton de Genève, ces ateliers proposés chaque trimestre ont pour objectif de sensibiliser les participant-e-s à tous les aspects liés à la création d'entreprise et de les informer sur les pièges à éviter. Le premier atelier a présenté Essaim, nouvel incubateur cantonal pour porteurs de projets d'activités économiques. La [prochaine matinale](#) aura lieu le 22 avril. Pour plus d'information: Grégoire Evéquoz, directeur général de l'OFPC, 022 388 44 25, [gregoire.evequoz@etat.ge.ch](mailto:gregoire.evequoz@etat.ge.ch)

## AMÉNAGEMENT DU TRAVAIL / SATISFACTION AU TRAVAIL

### 19. Les employés suisses se sentent prêts à affronter la globalisation

(vm) Plus de 7 employés suisses sur 10 pensent qu'une activité exercée au service d'une multinationale augmente leurs chances de faire carrière. Le taux atteint même 81% chez les employés des secteurs financier et pharmaceutique. C'est ce que révèle une enquête réalisée dans 33 pays, dont la Suisse, par Kelly Services, prestataire mondial de services en ressources humaines. Les Suisses interrogés sont même 90% à estimer avoir les compétences nécessaires pour travailler dans une équipe multinationale. Seulement 35% des personnes actives en Suisse bénéficient cependant d'une formation continue offerte par leur employeur afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans un environnement international.

[Communiqué de presse](#)

### 20. Les employés de banque romands et tessinois mieux représentés

(pf) L'image de l'employé de banque a souffert des excès de certains établissements, révélés par la crise financière. De ce fait, les sections cantonales romandes et tessinoise de l'Association suisse

des employés de banque (ASEB) ont fusionné le 21 janvier 2010 en une même entité, pour mieux défendre leurs intérêts. On peut par exemple travailler à Genève ou Lausanne et habiter le Valais: dans ce cas, les différences entre les structures cantonales et l'éloignement du lieu de travail posent problème. La constitution officielle de la section Suisse romande et Tessin de l'ASEB devrait y remédier.

## PUBLICATIONS ET OFFRES EN LIGNE

### 21. Choix professionnel et apprentissage

(kh) Romano Müller, professeur à la HEP de Berne, a publié un livre en allemand sous le titre "Berufswahl und Lehre". L'auteur présente les résultats d'une vaste étude conduite auprès de plus de 5200 personnes en formation en Suisse, dans 64 professions (de la 1re à la 4e année d'apprentissage). Il compare le processus d'orientation professionnelle des adolescents autochtones et immigrés. La publication est consacrée au choix professionnel des jeunes ayant opté pour l'apprentissage et renseigne rétroactivement sur la manière dont ils ont vécu leur orientation professionnelle. Des [résumés](#) de chaque chapitre du livre sont disponibles en français, allemand et anglais.

### 22. Le handicap a plusieurs visages

(pf) Combien y a-t-il de personnes handicapées en Suisse? La réponse à cette question varie selon la définition (médicale, sociale, administrative ou fondée sur le besoin d'aide) appliquée au handicap. L'[étude](#) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) intitulée "Visages du handicap" présente la déficience corporelle, mentale ou psychique comme une réalité plurielle. Elle analyse aussi dans quelle mesure la définition du handicap, retenue dans la statistique de l'égalité pour les personnes handicapées, tient compte de ses différentes formes.

## DIVERS

### 23. Formations pour les praticiens de la formation professionnelle

(jf) Du cours d'introduction d'une semaine [Summer School Berufsbildung](#) au Master en formation professionnelle ([flyer](#)), en passant par le [brevet fédéral de spécialiste en formation professionnelle](#), de nombreuses possibilités de formation continue sont offertes aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises, des offices cantonaux et des organisations du monde du travail. Ces filières ne peuvent cependant que partiellement être suivies en français.

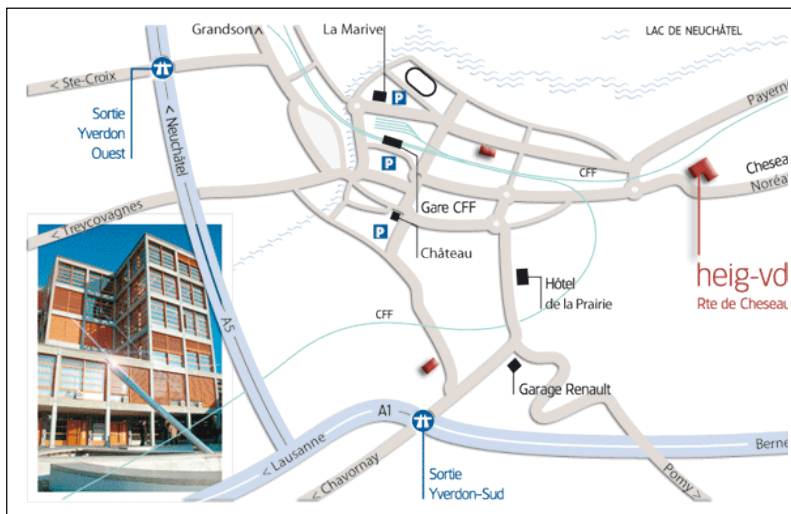
## IMPRESSUM

Editeur: Centre suisse de services formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie Seco. Equipe rédactionnelle: Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Philippe Frossard (pf), Coralia Gentile (cg), Diana Hausammann (dh), Karin Hess (kh), Peter Knutti (Kn), Jeannine Lingeri (jli), Béatrice Looney (bl), Viktor Moser (vm), Sara Reist (sre), Heinz Stauffer (hs). Production/Production: Fanny Mülhauser (fym), Layout: Maya Ingold (mi), Chefredaktor/Rédacteur en chef: Michael Fritschi (mf). Responsable de cette édition: Michael Fritschi  
redaction@panorama.ch  
Traduction: Josette Fallet (d-f)  
Avec le soutien de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT.

## LIEU ET PLAN D'ACCÈS

### Aula de la HEIG-VD

Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud  
Rte de Cheseaux 1  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. +41 24 557 63 30



### En train

A la gare, prendre le bus n° 1 jusqu'à l'arrêt « HEIG-VD ».  
Les départs sont au 10, 30, et 50 de chaque heure.

### En voiture

Autoroute A1, sortie Yverdon-Sud, direction centre-ville, puis suivre la signalisation « HEIG-VD »

Attention : parking limité (60 places à disposition)

---

# AVPO

Association Vaudoise  
des Psychologues en  
Orientation

---

## Journée « DEFI »

*Difficultés d'Entrée en  
Formation et Insertion*

**18 mars 2010**

**HEIG-VD / Yverdon-les-Bains**

---

## THÈME

L'Association vaudoise des psychologues en orientation est sensible à la situation précaire des jeunes en grandes difficultés scolaires qui souhaitent entrer en formation professionnelle.

La loi fédérale sur la formation professionnelle a simultanément introduit la formation initiale en deux ans et fait disparaître la formation élémentaire. La première ne remplace pas la seconde, ce d'autant plus que l'on constate régulièrement un nivellement par le haut des prérequis.

Parallèlement, des mesures de transition sont développées. Toutefois, cela ne permet pas aux élèves scolairement les plus démunis d'accéder à une formation certifiante. Comment accompagner ceux qui ne peuvent bénéficier d'une formation spécialisée relevant de l'AI et qui ne peuvent accéder à la formation initiale en deux ans?

Face à cette problématique urgente, l'AVPO se mobilise et organise une journée de réflexion, avec la participation, notamment, d'intervenants de l'OCOSP, l'OAI et l'OPTI. Son objectif est de dresser un état des lieux sur ce qui existe, ce qui fonctionne et ce qui manque.

La rencontre entre différents acteurs issus du monde politique, économique, de l'enseignement, de la transition et de l'orientation devrait permettre de dégager des pistes de réflexion et idéalement déboucher sur des propositions concrètes.

## PUBLIC

Cette journée s'adresse à toutes les personnes concernées directement ou indirectement par l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés scolaires.

## ABRÉVIATIONS UTILISÉES

<b>OCOSP</b>	Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle
<b>OAI</b>	Office cantonal de l'Assurance-Invalidité
<b>OPTI</b>	Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle
<b>COFOP</b>	Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle
<b>SEMO</b>	Semestre de Motivation
<b>INSOS</b>	Institutions Sociales Suisses pour personnes handicapées
<b>FVE</b>	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
<b>FPV</b>	Fédération Patronale Vaudoise
<b>SRED</b>	Service de Recherche en Education, Genève

## PROGRAMME

### Parcours et difficultés des jeunes concernés

8h30	Accueil	Café, croissants
9h00	Marc Reymond	Responsable Mobilet (SEMO Lausanne)
9h35	Gérald Lugrin	Directeur retraité du COFOP
10h10	Pause	
10h30	Daniela Tatasciore	Enseignante à l'OPTI
11h05	<b>Table ronde</b> introduite par un exposé de Jacques Amos, sociologue au SRED, Genève, et animée par Florence Farion, journaliste à la RSR :	
	Louis Staffoni	Directeur du COFOP
	Blaise Longchamp	Coordinateur de la formation, FVE
	Raffaele Carluccio	Conseiller en formation initiale, Coop
	Raphaël Bugnon	Chargé de Direction, OPTI Lausanne
	André Narbel	Directeur de la Maison Romande de la Propreté
	M.-Isabel Taher-Sellés	Directrice de l'OCOSP

12h20	Repas	
-------	-------	--

### Pistes, solutions, débats

13h30	Fritz Winkelmann	Chef du service de la formation professionnelle (Fribourg)
14h10	Claudine Robert	Directrice-adjointe chargée du développement de la pédagogie de l'Institution Le Repuis
14h50	Pause	
15h15	<b>Table ronde</b> animée par Florence Farion, journaliste à la RSR :	
	Anne-Catherine Lyon	Cheffe du Département de la formation, jeunesse et culture
	Jean Kunz	Secrétaire syndical, UNIA
	Jacques Desgraz	Secrétaire général adjoint de la FPV
	Corinne Stahl	Psychologue, OAI
	Jean-Marc Fonjallaz	Responsable du projet « Formation pratique INSOS »
	Bernard Müller	Président de l'AVPO
16h30	Clôture de la journée	

## COMITÉ D'ORGANISATION

Tanja Kunkel, présidente, psychologue en orientation OAI  
Tél. 079 715 16 65 – [avpo.defi@gmail.com](mailto:avpo.defi@gmail.com)

Bernard Müller, président AVPO  
Tél. 079 449 14 73 – [avpo@bluewin.ch](mailto:avpo@bluewin.ch)

Sarah Rime, psychologue en orientation OCOSP, Start'Up  
Tél. 076 355 54 32 – [sarah.rime@vd.ch](mailto:sarah.rime@vd.ch)

Isabelle Renggli, psychologue en orientation OCOSP, Start'Up  
Tél. 076 355 54 26 – [isabelle.renggli@vd.ch](mailto:isabelle.renggli@vd.ch)

Federico Durante, psychologue en orientation OCOSP, Start'Up et OPTI Centre  
Tél. 076 355 54 33 – [federico.durante@vd.ch](mailto:federico.durante@vd.ch)

Sybille Carron, psychologue en orientation OPTI Nord-Broye  
Tél. 079 659 07 74 – [sybille.opti@gmail.com](mailto:sybille.opti@gmail.com)

## Coût

Membres AVPO : 80.-  
Non-membres : 130.-

Pauses et repas de  
midi compris

A verser sur le compte **10-14659-4**  
**Association vaudoise des conseiller-ère-s en orientation - AVCO,**  
**Cossonay-Ville – mention DEFI**

## INSCRIPTION

Par mail : [avpo.defi@gmail.com](mailto:avpo.defi@gmail.com)

Par courrier : AVPO  
Derrière-le-Bourg 2  
1304 Cossonay

Délai d'inscription :

**10 février 2010**  
**Le paiement valide l'inscription**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Membre AVPO : Oui (80.-)  Non (130.-)